Il se rendit ensuite à l'habitation de M. Haquette, indépendante de la ferme ; quand il sortit, un petit chien d'appartement courut sur lui et lui déchira le bas de son pantalon. Ce chien était très doux et caressait le premier venu. Par mesure de prudence, on le fit abattre aussitôt.

On s'aperçut le lendemain que le chien de la roue avait dû être mordu, à l'oreille, par le premier; la pauvre bête fut également tuée d'un coup de révolver.

Le garde Petit fut informé que le chien de M. Leman, cabaretier, rue du Levant, avait dû être mordu par l'un des molosses de M. Haquette : nouvelle exécution.

Enfin un marchand de lait du Voisinage, M. Hantson, qui allait chaque matin à la ferme avec son chien, eut des doutes et prit aussi la sage précaution, en le pendant, de s'en défaire, et cependant il y tenait beaucoup.

M. H quitte et son domestique sont partis lundi matin pour Lille, commencer le traitement de l'institut Pasteur.

Rénouvellement du Vœu national au Sacré-Cœur. — Nous recevons la communication suivante :

« La ville de Tourcoing, où la dévotion au Sacré-Cœur est en grand honneur, sera largement représentée le 17 janvier à Montmartre pour le renouvellement du Vœu national au Sacré-Cœur.

» Le monastère de Notre-Dame des Anges s'est gracieusement chargé de la confection de la bannière qui sera portée à Paris et offerte à la Basilique du Sacré-Cœur.

» M. l'abbé Lefebvre, aumônier du monastère et M. Louis Lehembre, négociant, représenteront les communautés religieuses et les familles catholiques de la ville.

» Dans un satchel, suspendu à la hampe du drapeau, seront placées les noms des personnes pieuses qui voudront être représentées à Montmartre.

» A cet effet, il sera présenté des listes d'adhésion dans les différentes communautés et dans les principales œuvres de la ville. »

Un noyé retiré du canal, au Blanc Seau. — Lundi, à une heure de l'après-midi, M. Vromont, batelier, passant près du Pont-Fourant de la route de Mouvaux, aperçut flottant presque à la surface de l'eau le corps d'un noyé, qu'à l'aide d'une perche il attira sur la rive; le brigadier Delporte et le garde Delnatte furent prévenus et arrivèrent bientôt.

Le noyé, dont l'identité n'a pu être établie et qui paraît avoir séjourné trois à quatre semaines dans le canal, semble âgé de quarante à cinquante ans, taille 1 m. 66, cheveux châtain foncé, moustaches châtain clair ou blondes grisonnantes, petite mouche, une dent de devant manquant à la mâchoire supérieure, bandage herniaire du côté gauche, veste en toile noire, pas de gilet, pantalon en drap à lignes, chemise toile de Vichy à carreaux bleus, blancs, rouges, maillot en coton, bottines à élastiques. On a trouvé dans les poches la somme de 1 fr. 25 et une clef.

Si le malheureux est tombé à l'endroit où il a été retrouvé, toutes les probabilités seraient pour un accident : il s'en est déjà produit plusieurs sur ce point.

Une infraction au nouveau règlement sur le transport des viandes en ville. — Nous avons donné récemment ce règlement portant entre autres prescriptions, que les viandes transportées par voitures doivent être recouvertes d'une toile blanche; le brigadier Dutilleul ayant trouvé en défaut un boucher de Reckem et un autre de Mouscron, leur a dressé procès-verbal.

Une interruption de circulation. — Lundi, vers quatre heures du soir, un camion chargé de balles de coton appartenant à M. Irenée Fourre, est resté en détresse à la sortie de la gare, sur la voie du tramway de la Croix-Rouge : les cars dans cette direction ont dû éprouver un retard qui ne s'est pas prolongé au-delà d'un quart d'heure.

Halluin. — *Le dramatique suicide d'un douanier.* — Il n'est pas exact, comme l'ont rapporté plusieurs journaux, que le malheureux Leleuer avait tenté de se pendre ; mais ce qui est vrai, c'est qu'il avait donné des preuves manifestes de dérangement d'esprit.

Le père et la mère, dont nous renonçons à peindre la douleur, sont arrivés dimanche à Halluin ; ils ont voulu que leur enfant reposât dans le cimetière de son village, à Brunemont ; et les démarches nécessaires ont été aussitôt entreprises.

Lundi a eu lieu, à 10 heures du matin, la mise en bière, en présence des parents et de M. Lomont, commissaire de police d'Halluin. Le cercueil a été porté directement à la gare, par quatre camarades du défunt ; tous les chefs et préposés d'Halluin et environs qui n'étaient pas retenus par le service suivaient.

Enfin, le corps est parti par le train de 12 h. 3 m., à destination d'Arleux, gare de l'ancienne ligne Picardie et Flandres, qui dessert la commune de Brunemont.

Bondues. — *La chasse aux chiens errants.* — Lundi matin, le garde chasse Blondeau a poursuivi un chien gris grande taille dont les allures n'étaient pas sans causer de l'inquiétude, surtout en ce moment où il n'est plus question à Bondues que de chiens enragés.

M. Blondeau a réussi à blesser l'animal, mais celui-ci n'a été tué qu'à Lisselles, par le garde Ghestem.

Bousbecque. — *Le mouvement de l'Etat-Civil pendant l'année 1896.* — Pendant l'année qui vient de s'écouler on a enregistré à la mairie de Bousbecque : 111 naissances, 57 décès et 28 mariages.

Le rapport des naissances aux décès est très grand, comme on le voit. Jamais on n'avait eu un état-civil aussi exceptionnellement favorable.

— *Un accident du travail.* — Lundi après-midi, un jeune ouvrier de la fabrique de tulle de M. Vandeputte, Jules Geinst, âgé de 15 ans 1/2, a eu la main gauche mutilée entre les deux cylindres d'un broyeur.

Le pouce complètement écrasé a dû être amputé en même temps qu'une notable portion de la main par M. le docteur Bonenfant.

Linselles. — *Deux accidents rue de Bousbecque.* — Deux accidents heureusement sans gravité se sont produits lundi dans l'après-midi, rue de Bousbecque.

Le premier a eu pour théâtre l'estaminet « Au Repos de la Montagne ». Mme Becquart, cabaretière, était occupée à repasser son linge, lorsque tout à coup la trappe de la cave, sur laquelle elle était posée, vint à céder sous ses pas, l'entraînant dans le vide formé par la cage de l'escalier.

La victime de cet accident put heureusement, à l'aide de ses bras, arrêter sa chute jusqu'au fond de la cave; elle resta suspendue quelques instants en attendant que les consommateurs présents soient venus la délivrer de sa fâcheuse position.

Mme Becquart, qui n'a reçu que des égratignures aux jambes et aux bras, en sera quitte pour la peur.

— Vers 4 heures de l'après-midi un jeune manœuvre de maçon, Aimable Leroy demeurant à Quesnoy, était occupé au faîte d'une maison en construction en face de l'estaminet désigné plus haut. En voulant se servir d'une échelle, Leroy manqua le pied et tomba dans le vide. Heureusement il put se retenir au passage à une poutre d'un gitage.

Roncq. — *La mort d'un enfant de Roncq en Tunisie.* — On vient de recevoir à la mairie l'avis du décès à Gabès d'un jeune soldat d'infanterie légère, Joseph-Auguste Bhaene, originaire de Roncq.

LILLE

Le concert des écoles libres de la ville de Lille. — Le grand concert, au profit de l'œuvre si sympathique des écoles libres de Lille, aura lieu, cette année, le samedi 6 février.

Une scène sanglante de ménage. — Un maçon, désiré Druard, 43 ans, avait quitté sa femme il y a 8 mois, sous prétexte qu'elle le trompait, de complicité avec un nommé Georges Vandesix.

Dimanche, vers 3 heures de l'après-midi, il retourna chez sa femme qu'il trouva en train de prendre le café en compagnie de Vandesix.

Celui-ci prit la fuite.

Druard, confirmé dans ses soupçons, tira son couteau et en porta deux coups à sa femme. Les blessures sont légères.

Une enfant brûlée vive. — Dimanche, dans la journée, la jeune Gabrielle Tréhaut, 5 ans, rue du Grand-Balcon, cité Pecqueux, à Fives, voulut retirer une casserole remplie d'eau bouillante qui se trouvait sur le feu. Elle renversa et répandit le contenu sur elle et le liquide bouillant qui se répandit sur le corps de l'enfant en la brûlant horriblement.

Malgré des soins énergiques, la petite Tréhaut a succombé quelques heures après cet accident.

L'arrestation mouvementée d'un dangereux malfaiteur, à Lille. — Lundi matin, la police de sûreté était informée qu'un malfaiteur de la pire espèce Germain Tredez, âgé de 28 ans, né à Loos, sous le coup d'un arrêté d'interdiction de séjour, se trouvait au cabaret Rond, quai de l'Ouest.

Des agents se mirent aussitôt en mesure de procéder à son arrestation. Mais Tredez, averti, n'hésita pas à se jeter à l'eau d'où il gagna le parc de M. Descamps.

Malheureusement pour lui, les agents le suivirent de près et, le revolver au poing, lui intimèrent l'ordre de se rendre, ce qu'il fit de mauvaise grâce et solidement garotté. Il fut conduit au poste du cinquième arrondissement.

Il a déjà été condamné quinze fois pour attaques nocturnes, vols, etc.

Les élections sénatoriales de dimanche

ET LA PRESSE LOCALE

La *Dépêche* apprécie en ces termes le résultat des élections sénatoriales de dimanche :

« Dans le département du Nord, M. Vel-Durand l'emporte et peut se féliciter des résultats qu'il a obtenus et de la victoire qu'il a remportée à la fois sur les libéraux et sur le gouvernement lui-même

« Cette situation, il faut avoir la franchise de le constater, est due à des causes variées. Nos amis ont engagé la lutte dans des conditions absolument défavorables, à la dernière heure, alors que toutes les positions étaient prises et qu'il était pour ainsi dire matériellement impossible d'exercer une propagande efficace et même de se mettre simplement en contact avec les électeurs. »

La *Croix du Nord*, après s'être adressée aux délégués sénatoriaux, ajoute :

« Il faut être juste. La responsabilité de votre malheureux choix, Messieurs les Délégués, ne retombe pas uniquement sur vous.

» Elle est partagée par le parti modéré — est-ce encore un parti? — qui s'est assez illusionné sur ses forces pour réclamer témérairement la charge de diriger la campagne en faveur de l'ordre et de la liberté.

» Peut-être les catholiques et les libéraux ont-ils eu tort de *donner ainsi, dès le début, carte blanche à ces maladroits et à ces... flancheurs.*

» Néanmoins il était bon que l'expérience fût faite afin qu'il soit une bonne fois démontré que dans notre département tout en restant, il n'y a vraiment que trois partis : les radicaux socialistes, les convives de l'assiette au beurre appuyés sur les *loupiers hollandaises* de l'opportunisme, sans principes ou sans indépendance, et le parti s'inspirant plus ou moins des enseignements catholiques. »

La *Vraie France* commence par remercier « les hommes éminents et dévoués » qui ont marché à la lutte courageusement et sans illusion :

« Sollicités au dernier moment, après que l'on avait attendu vainement la formation d'une autre liste, ils n'ont pas refusé leur concours; ils sont entrés dans la mêlée sans avoir eu le temps de se préparer, sans avoir pu recommander directement leur candidature aux électeurs; si leur campagne électorale n'avait pas été, en quelque sorte, improvisée, il n'est pas douteux qu'ils auraient obtenu un plus grand nombre de voix, assez grand tout au moins pour déterminer un ballottage. »

L'*Echo du Nord* trouve que le résultat s'est accompli suivant ses prévisions.

« Appelés dit-il, à choisir entre quatre listes dont l'une était républicaine, tandis que les trois autres se rattachaient directement *soit à la droite pure, soit au collectivisme, les électeurs du Nord, républicains en grande majorité, se sont prononcés pour la première.*

» Les sénateurs sortants bénéficiaient, d'ailleurs, non pas seulement d'une situation acquise, mais de relations personnelles étendues et utiles, — car il faut tout dire, — de l'équipe habile qui fut, dès le premier jour, leur grande tactique.

» Non seulement leur profession de foi n'abordait pas, même pour les indiquer, les questions de politique générale autour desquelles se sont livrées au Parlement de mémorables batailles, mais encore aux demandes d'explications qui leur furent adressées, touchant leurs votes antérieurs, ils refusèrent de répondre publiquement, cependant qu'ils multipliaient, dans les conversations particulières, les assurances de modération.

» Les élus d'hier se sont donc gardés, avec un soin jaloux, *de toute déclaration radicale au cours de leur campagne de propagande.* Ils se sont gardés pareillement, il est vrai, de toute déclaration contraire. Mais ils ont, dans l'intimité de certaines entrevues, affirmé qu'ils étaient de véritables républicains de gouvernement et un journal de Paris annonçait même, il y a deux jours, qu'ils avaient adhéré à la politique du Cabinet Méline.

» La majorité des électeurs a voulu voir dans ces affirmations une sorte d'engagement et, oubliant certains votes qui en avaient légitimement inquiété plusieurs, ils ont renouvelé leur mandat aux sénateurs sortants. Puisse l'avenir justifier leur confiance !

» C'est à l'œuvre maintenant que nous attendons les élus. »

Le *Progrès du Nord* se contente de savourer les joies du triomphe

« Oui, dit-il, les républicains unis et disciplinés opposeront *toujours à leurs adversaires une force invincible.*

» Oui, nous n'avons jamais été vaincus que par nos divisions, par nos dissensions intestines.

» Et c'est pourquoi nos ennemis s'appliquent avec tant d'acharnement à semer la suspicion et la discorde dans nos rangs. »

Le *Réveil du Nord* voit dans les élections sénatoriales de dimanche un signe évident qu'il existe des adhérents ignorés du Parti ouvrier :

« Le Parti ouvrier, dans l'unique tour de scrutin qui a eu lieu, a recueilli sur le nom du citoyen Carrette, maire de Roubaix, l'expression collectiviste la plus nette qu'il nous fut possible de donner à notre liste — cent *trente et une* voix, tandis que le citoyen Rassel qui n'occupe et n'a jamais occupé aucune fonction élective en réunissait *cent dix-sept.*

» D'où viennent ces cent treize voix qui sur le nom de Moreau — et sur celui de Giard; — ces quarante-sept voix qui sur le nom du maire de Roubaix, et même ces trente-sept suffrages qui, sur le nom de Rassel, ont dépassé nos prévisions, sinon d'amis inconnus de nous, disséminé dans tout le département du Nord, égarés jusque dans la plus petite commune, peut-être et qui, n'osant pas affirmer encore hautement leur opinion, ne partagent pas moins nos idées de Révolution Sociale, — c'est-à-dire de rénovation humaine ? »

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du lundi 4 janvier 1897.* — EXPULSION ET MENDICITÉ. — C'est pour la dixième fois que Marie Soulroutlard comparaît devant la justice de son pays. Elle a été successivement condamnée pour vol, mendicité, ivresse. Le 27 décembre elle a été trouvée mendiant à Roubaix. Comme elle se trouve sous le coup d'un arrêté d'expulsion les juges lui infligent deux mois de prison.

Concerts et Spectacles

GRAND THEATRE de ROUBAIX (Hippodrome)

Bur. 7 h. 1/2 — **Jeudi 7 janvier** — Rid. 8 h.

Entrées de faveur rigoureusement suspendues.

A la demande générale. — Grande représentation de Gala avec le concours de **M. VERGNET**, fort ténor du Grand Opéra de Paris. M. Vergnet chantera le rôle de Jean qu'il a joué au Grand Opéra.

HÉRODIADE

Grand Opéra en quatre actes et sept tableaux de MM. Millet, Gremont et A. Zanardini. — Musique de M. J. Massenet.

Prix des places : Loges et fauteuils, 5 fr. ; Pourtours, 2 fr. 75 ; 1re Galeries de face numérotés, 2 fr. ; 1re Galeries de coté, 1 fr. 75 ; 2nes Galeries, 0 fr. 60. — Bureau de location chez M. Jubé Hertogh, rue de la Gare.

LA REVUE LOCALE DE L'ANNÉE 1896

Cantons de Tourcoing

1. — 1er mai. — On établit au milieu de la Grand'Place un petit bassin alimenté pendant plusieurs jours pour les eaux potables. Affluence considérable de pèlerins à la chapelle de la Marlière. Aux grèves partielles des charpentiers-menuisiers et peintres, viennent s'ajouter celles des tireurs de cordes de presque toutes les fabriques de tapis et de nombreux fileurs, rattacheurs, doubleuses, etc.

— Halluin. — Tentative de meurtre sur M. Bartholomeus, boucher, par deux sabotiers Vaurambeek et Lelornel e, sujets belges, qui sont arrêtés la nuit même au-delà de la frontière. M. Vitry juge d'instruction fait à cette occasion une descente à Halluin. Des grèves peu importantes se déclarent également à Halluin, Roncq et Neuville. — 2. Mort de M. Paul Dubar, juge au Tribunal de Commerce et membre de la Chambre de Commerce.

3. Elections municipales. Ballottage à Tourcoing pour toute la liste, les candidats de l'Union libérale sont élus à Halluin, Bousbecque, Roncq, Linselles et Bondues; à Mouvaux, la liste de M. Vincent triomphe; à Marcq, le résultat (liste du Maire) n'est définitif que pour la première section : ballottage pour les neuf candidats de la section du Pont et à Roncq pour quatre, pour un seul à la section du Blanc-Four. Gaston Martinache, âgé de 18 ans, demeurant à Rives, employé à la gare de Tourcoing, est tamponné en traversant les voies et succombe au bout d'un quart d'heure.

— Bousbecque. — Grandes fêtes à l'occasion du jubilé de 50 ans du patronage.

5. Le mouvement gréviste s'accentue ; de nombreux ouvriers appartenant à d'importants établissements cessent le travail, tous pour des questions de salaires. — Halluin. — Albert Lhomond, âgé de vingt-six ans, qui s'était marié le jour même meurt presque subitement en rentrant chez lui avec sa jeune femme. On avait cru qu'il avait été blessé par un douanier au cours d'une rixe, mais M. le docteur Castiaux, médecin-légiste, venu à Halluin, en même temps que le juge d'instruction déclare que le malheureux a succombé à une malade de cœur, dont il était atteint depuis longtemps déjà.

9. Le petit Jean-Baptiste Mathon, âgé de 5 ans 1/2, demeurant à la Marlière, qui était monté sur un tas de déblais pour se garer d'une voiture attelée de trois chevaux appartenant à M. Lesaffre de Marcq, tombe sous la roue et a la tête broyée. Mort instantanée. 10. Elections de ballottage. A Tourcoing la liste municipale passe tout entière. M. Dron est le dernier du tableau. A Marcq, section du Pont, la liste républicaine remporte la victoire, ainsi qu'à Roncq (Blanc-Four.)

12. Mort foudroyante de Mlle Marguerite Ceva, âgée de 22 ans, couturière, *rue Nationale ; des bruits d'empoisonnement* reconnus faux avaient couru. — 15. M. l'abbé Marchant, curé de St-Joseph, à la Croix-Rouge, est élevé à la dignité de vice-doyen. — 16. Reprise presque complète du travail dans tous les établissements.

17. Elections des municipalités. A Tourcoing, manifestation en l'honneur de M. Dron pour protester contre les attaques dont il a été l'objet pendant la période électorale ; on le nomme adjoint par 34 voix sur 36, mais il déclare ne pouvoir accepter. Les anciens maires sont réélus à Halluin, Bousbecque, Bondues, Linselles et Marcq. — 19. C. Cuvelier, monteur de chaînes, rue Neuve-de-Roubaix, est trouvé pendu au dessus de son lit.

20. — Roncq. — M. E. Bonduel élu le dimanche précédent maire de la commune donne sa démission. — 22. Un enfant de 3 ans fils de M. Judy, tapissier rue de l'Hôtel-de-Ville, tombe par suite de l'imcurie d'une servante, dans un vase rempli d'eau chaude et succombe le lendemain à ses blessures.

24. — Neuville et Halluin. — Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, donne le même jour la confirmation à Neuville et à Halluin. Il était parti le matin de Tourcoing et il se rend le même soir à Wasquehal. — 25. Mgr Sonnois vient présider à Tourcoing à la Maison des Œuvres rue du Sentier, l'assemblée générale du Syndicat de l'Industrie Tourquennoise. — Bondues. — On trouve sur la route nationale au Mont-de-Bondues le cadavre d'un enfant paraissant âgé de 5 à 6 mois.

28. Mort à l'Hôtel-Dieu, où il avait été transporté à la suite de graves brûlures dont il avait été victime à la brasserie de M. Flouvier, de Desire Marcq-aux-Lacs, domicilié à Bondues. — 31. La fête patriotique de Jeanne d'Arc est célébrée avec solennité dans plusieurs églises de Tourcoing et paroisses des cantons. — Emile Renault, âgé de 39 ans, rattacheur, né à Mouvaux, en logement au « Chevalier vert » s'étrangle à l'aide d'une ficelle qu'il avait attachée au pied de son lit.

Juin. — 4. Arrivée à Tourcoing où il passe plusieurs jours, de Mgr Sonnois archevêque de Cambrai. On retire du canal à Marcq le cadavre d'un homme dans un état avancé de putréfaction; l'identité n'a pu être établie que le lendemain, il se nommait Charles Vandamme, 36 ans, garçon brasseur à Lille, disparu depuis le lundi precedent. La mort est accidentelle. — 6. Halluin. — Les grèves: M. Gratry déclare dans une réunion des fabricants qu'il a pris la résolution de licencier tout son personnel. — 7. Scandale causé par les collectivistes ayant à leur tête un rédacteur d'un journal révolutionnaire pendant la bénédiction du Saint-Sacrement du haut du reposoir de la Grand'Place par Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai. Les energumènes sont poursuivis et hués par la foule indignée par cette odieuse manifestation.

8. Mort de M. Gabet, professeur de 3e classique au Lycée. La nouvelle se répand qu'un jeune homme de Tourcoing, A. D..., voyageur de commerce, s'est tué de plusieurs coups de revolver sur la Digue de mer, à Ostende. — 10. Chute mortelle à l'église Saint-Louis, de Emile Leroy, âgé de 30 ans, plafonneur domicilié à Tainchemies (Belgique), marié et père de trois enfants. — Halluin. — Mort de M. Emile Clays, employé à la mairie. — 11. Audacieuse tentative de vol, la nuit, chez M. Diéval, rue de Guisnes; arrestation des trois malfaiteurs, François Schoonooghe, Jules Lefebvre et Henri Goffin, demeurant tous à Roubaix.

14. La femme Spleers, Rosalie Dewispelaere, âgée de 44 ans, cabaretière au Chêne-Houpline, frappa son mari de deux coups de couteau, à la poitrine, le malheureux succombe le troisième jour à ses blessures. Incendie d'une fabrique de caisses, rue des Champs, à M. Lefay.

— Bondues. — Jean-Baptiste Wattel, âgé de 62 ans, accusé d'actes immoraux est trouvé pendu dans sa chambre par les gendarmes qui venaient l'arrêter. — Roncq. — Jules Verstraete, âge de 18 ans, se noie en se baignant dans le vivier de la ferme Delobel, au hameau du Petit-Roubaix. Les collectivistes, toujours excités par le même journaliste, renouvellent leurs tristes manifestations sur la Grand'Place pendant la bénédiction du T. S. Sacrement; d'énergiques protestations se produisent de toutes parts et les tristes personnages sont vite mis en déroute. — Halluin. — Entrée solennelle de Mgr Wattelaert, évêque de Bruges. — Halluin. — Le nommé Vandamme, Désiré, âgé de 23 ans, demeurant rue Frayez, se noie en prenant un bain dans la Lys.

15. — Halluin. — La ferme occupée par M. Hus-Hennion, au Mont d'Halluin, est détruite par un incendie. — 17. — Halluin. — L'entrée en France est interdite au cabaretier Picavet, de Menin, dont l'établissement avait servi longtemps de lieu de réunion aux grevistes. Par contre, une mesure analogue est prise contre trois tisserands d'Halluin à qui le séjour en Belgique est interdit. — Menin. — M. Charles Cazier se noie accidentellement dans la Lys à Wevelghem. Arthur Faick, âgé de trois ans, que son père, employé au chemin de fer, à Gand, avait amené chez ses grands parents, à Menin, pour y passer quelques jours, est écrasé sous une voiture. — 21. — Halluin. — Fin des grèves ; le travail est repris dans tous les établissements.

26. — Menin. — Le petit Devriès, âgé de 5 ans, tombe dans un vase rempli d'empois que sa mère venait de préparer et *succombe quelques heures après.* — 28. Un jeune homme de 19 ans S. demeurant sentier du Cimbale se pend à la suite d'une discussion avec ses frères et sœurs.

29. — Marcq. — Sébastien Ledoff, journalier, âgé de 59 ans, demeurant rue des Longues-Haies à Roubaix, se jette dans le canal au Pont-Rouge, il en est retiré presqu'aussitôt mais il ne peut être rappelé à la vie.

— Bondues. — La maison habitée par les époux Delover au Mont-de-Bondues est détruite par un incendie.

Meubles de cuisine : **GALERIES LILLOISES.**
11016—42353

HUILE DE FOIE DE MORUE

de Norwège

Provenance directe de Bergen

Sous cachets et bouteilles de la maison Soetenay de Dunkerque. Garantie d'une absolue pureté et d'un goût franc : le litre **3 fr.** ; 1/2 litre **2 fr. 25.**

Huile sans cachets, le litre : 2 fr. 50

Pharmacie DELABAERE, *51, rue d'Inkermann*, *ROUBAIX*
3177 — 42550

— Joséphine, d'où vient ce fumet délicieux que vous donnez à vos sauces depuis quelques jours?

— Madame, c'est que j'emploie maintenant l'excellent beurre pur d'Oostcamp. Auparavant, avec d'autres beurres, il y avait toujours un mauvais mélange de margarine.

Rue du Nord, 13, et dans les dépôts succursales.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du lundi 4 janvier.* — Charles Friart, rue de Lille. — Alme Meegens, rue du Pile. — Julien Delzenne, rue de l'Industrie. — Guillaume Lefebvre, rue de Lille. — Louis Echaut, rue Moyerbeer. — *Dès ce Seghers, rue St-Jean.* — *Mariages.* — Gustave Duquesne, 28 ans, tisserand, rue de la Lys, 46. — Maria Pugueur, 18 ans, soigneuse, rue de la Lys, 46. — *Déclarations de décès.* — Henri Morrisse, 16 jours, rue de Tourcoing. — Henri Delbaere, 34 ans, Hôtel-Dieu. — Adèle Deschamps, 63 ans, rue St-Honoré, 21. — Pierre Rousseau, 78 ans, hospice civil. — Sophie Vanderschelden, 64 ans, rue du Grand-Chemin, 135.

LILLE. — *Déclarations de naissances du 28 décembre 1896 au 3 janvier 1897.* — Marie Knockaert, rue de Belfort 17. — Aline Nys, rue d'Alger 47. — Suzanne Rogez, rue du Crêchet 6. — *Publication de mariage.* — Adolphe Duponcheel, 25 ans, apprêteur, et Ermine Cabo, 24 ans, servante. — *Déclarations de décès.* — Anne Papegaie, 80 ans, sans profession, rue Marceau — Jean Declercq, 64 ans, tailleur d'habits, rue de Papaume 44. — Marie Pruvot, 47 ans, ménagère, rue du Riez.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances des 3 et 4 janvier.* — Achille Binet, 3 ans, Julie Verbrugge, rue Martinière. — Emerance Vancauwenberge, Crétinier. — Marceau Laebens Crétinier. — Augustine Vandeweghe, Sapin-Vert. — *Publications de mariages.* — Emile Bossut, 26 ans, peigneur, et Maria Tiberghien, 26 ans, tisserande. — Emile Carlier, 23 ans, tisserand, et Sophie Noppe, 23 ans, bobineuse. — Alphonse Desombre, employé de commerce, et Julie Gérardi, sans profession. — *Déclarations de décès.* — Blanche Molders, 6 mois, Petit-Tourcoing. — Marie Delrue, 11 ans, 7 mois, ménagère, rue Sainte-Marguerite. — Sophie Rizolle, 75 ans, 2 mois, ménagère, Place. Louis Depelchin, 7 mois 1/2, Bailleriе.

LEERS. — *Déclarations de naissances du 4 janvier 1897.* — Aline Souris, la Papinerie. — *Déclarations de décès.* — Cyrille Houze, 10 mois, Petit-Tourcoing.

SAINT-LAMOT. — *Déclarations de naissances du 4 janvier 1897.* — Clémence Elmont, rue Thiers. — *Publications de mariages.* — Louis Leveugle, 23 ans, trieur de laine, et Julia Logat, 24 ans, journalière, à Lys. — Emile Spriet, 21 ans, rattacheur, à Roubaix, et Marie Spriet, 18 ans, Lys. — *Déclarations de décès.* — Elisa Cauchy, 64 ans, ménagère, le Fresnoy.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances des 3 et 4 janvier.* — Louis Verschatse, rue Fin-de-la-Guerre. — Florimond Wilfart rue de Gand. — Berthe Broux, rue des Villas. — Blanche Himpens, rue de la Cité. — Léon Vandenbroucke, rue Massena. — Jeanne Duforest, rue du Haze. — Aurore Wouters, rue des Flandres. — Germaine Belin, rue de Moscou. — Clodomir Pollet, à la Maternité. — Léon Seguin, à la Maternité. — Fernand Dewavrin, rue Chanzy. — Emile Vienne, rue des Blanc-Seau. — Sidonie Christiaens, à la Maternité. — J.-B. et Martial Dhavelous, rue de Gand.

Mariage. — Cyrille Vanoverberghe, 25 ans, domestique et Eugénie Reyls, 28 ans, peigneuse. — *Déclarations de décès.* — Ferdinand Dejaeger, 78 ans 7 mois, sans profession, rue de Roucq, 162. — Amand Scalbert, 75 ans 11 mois, sans profession, Hospice général. — Sophie Berque, 69 ans 11 mois, ménagère, rue du Dahomey, 15. — Adèle Ferraut, 6 mois 21 jours, rue Nationale. — Marie Ansiau, 2 mois, rue de l'Eglise. — Séverine Ceuninck, 15 jours, rue du Cimbale. — Marie Démesy, 23 ans, dévideuse, Hôpital civil.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DELASSUS-DESCHAMPS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madame François DELASSUS, née Odile DESCHAMPS, décédée à Roubaix, le 4 janvier 1897, à l'âge de 64 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 6 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Honoré, 21.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 7 janvier 1897, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur César-Louis-Jean-Baptiste SCREPEL, décédé à Roubaix, le 4 décembre 1896, dans sa 51e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

NORD

L'assassinat de Broxeele. — **Nouveaux détails.** — Voici des détails sur le crime qui a été commis dans la commune de Broxeele, près Wormhoudt, et dont nous avons parlé hier :

Les époux Pattein, âgés, le mari de 45 ans et la femme de 65, habitent une petite ferme à Broxeele.

Mme Pattein, qui était veuve, avait, lors de son premier mariage, deux filles âgées de 39 et 37 ans.

L'une d'elles qui habitait avec les époux Pattein, ne s'accordait guère avec son beau-père.

Dans la matinée de samedi une légère discussion s'éleva entre Pattein et sa belle-fille, Lucie Lippens, âgée de 37 ans.

La querelle prit bientôt de graves proportions et, à un moment donné, Pattein menaça Lucie de lui faire un mauvais parti.

Celle-ci riposta sur le même ton et exaspéra son beau-père.

Au paroxysme de la colère, fou de rage, Pattein se précipita dans la grange, saisit une fourche, revint dans la cuisine et, se jetant sur sa belle-fille, la frappa à coups redoublés avec le manche de la fourche.

Retournant son arme, Pattein porta un coup terrible à Lucie qui fut atteinte derrière l'oreille gauche.

Grièvement blessée, elle tomba sans connaissance, perdant du sang en abondance. Les dents de la fourche avaient perforé le crâne et pénétré dans le cerveau.

La malheureuse expira quelques heures après sans avoir repris connaissance.

La gendarmerie de Watten, prévenue, arriva en toute hâte et le meurtrier fut arrêté au moment où il prenait son repas avec grand appétit.

Il ne fit aucune difficulté pour avouer son crime.

Pattein a été écroué lundi matin à la maison d'arrêt de Dunkerque.

Terribles accidents à Dunkerque. — Deux accidents qui auront peut-être des suites mortelles se sont produites dimanche à Dunkerque.

En travaillant à bord du *Carapace*, le sieur Théophile Delahaye, 46 ans, est tombé d'une hauteur de six mètres sur le quai et de là, il a été projeté dans le bassin.

Il en a été retiré dans un état désespéré. Peu après, Eugène Decodt, 47 ans, chauffeur de la drague *Avant-Port*, est tombé dans les cales sèches et s'est fendu le crâne. Le cuir chevelu était arraché et lui recouvrait le visage. Les deux blessés ont été transportés à l'hôpital et on désespère de les sauver.

Un incendie à Marly. — Un incendie s'est déclaré lundi, vers 6 heures 1/2 du soir, à Marly, dans une grange remplie de paille, appartenant à M. Lebrun, cultivateur.

Les pertes sont évaluées à 30,000 fr.

La disparition d'un facteur à Rosendaël. — Le nommé Mourez, facteur à Rosendaël, a disparu depuis le 1er janvier, après avoir fait sa tournée du matin.

On craint qu'il n'ait été victime d'un accident.

PAS-DE-CALAIS

La cérémonie commémorative de la bataille de Bapaume. — La cérémonie commémorative annuelle de la bataille des 2 et 3 janvier 1871 a eu lieu hier à Bapaume en présence d'une affluence considérable, venue de toute la région.

Après le service religieux, le cortège s'est rendu à l'ossuaire, inauguré en 1895, où ont été recueillis les ossements des soldats morts pour la patrie.

Huit discours ont été prononcés, notamment par MM. Amas, adjoint; Taillandier, député; Goubet, conseiller général.

A sa rentrée à Bapaume le cortège a déposé des couronnes au pied de la statue de Faidherbe.

La disparition du sergent Meyer à Arras. — Une dépêche parvenue dimanche à l'autorité militaire d'Arras annonce qu'on a retrouvé à Roubaix une épée baïonnette qui, d'après les indications matricules qu'elle portait, doit être celle du sergent Meyer, du 33e de ligne, dont nous avons signalé la brusque disparition.

Il semble résulter de là que Meyer aurait passé la frontière, loin d'avoir été arrêté à Verdun, comme on l'a maintes fois répété.

BELGIQUE

Anvers. — *Le brouillard sur l'Escaut.* — Un épais brouillard couvre depuis trois jours l'Escaut et rend la navigation quasi impossible. Samedi il n'y a eu que deux arrivages.

Plusieurs steamers de services réguliers sont partis d'Anvers samedi et dimanche, mais jusqu'ici aucun d'eux n'est arrivé à Flessingue.

Les télégrammes de ce dernier port, expédiés samedi, dimanche et lundi, annoncent du brouillard épais et vent calme. Le service du bateau de passage entre Anvers et la Tête de Flandre se fait très difficilement et irrégulièrement.

Bruges. — *Bagarre sanglante entre militaires.* — Une bagarre s'éclata dimanche dans une salle de danse du Marché-aux-Poissons, entre soldats de la ligne et des lanciers. La police fit évacuer l'établissement, mais la querelle continua dans la rue. L'agent de police Vertleye ayant sommé un soldat de la ligne à quitter l'endroit, celui-ci se jeta sur l'agent et lui porta au-dessus de l'œil droit un coup violent d'un tournevis de fusil. La blessure ne présente pas de gravité. L'auteur est connu.

L'amnistie aux militaires belges déserteurs. — *Un journal ayant annoncé que le gouvernement belge avait l'intention, à l'occasion de l'exposition de Bruxelles, d'accorder* une amnistie aux militaires belges déserteurs, trois cents soldats environ ont rejoint leur régiment et cela en moins de huit jours.

Tous ont été maintenus en état d'arrestation. Le lieutenant général Bocquet, commandant la 1re circonscription militaire, a informé le commandant de la correction d'avoir à se tenir prêt pour recevoir ce lot important de nouveaux pensionnaires.

Alost. — *Un jeune homme écrasé par un train.* — Un jeune homme d'Erps, âgé de 21 ans, M. Van Laver, a été écrasé samedi soir par le train de Renaix-Alost.

Un morceau du gilet de la victime était resté accroché à la machine.

Ce détail, remarqué dimanche matin par des machinistes du dépôt d'Alost, a fait immédiatement ouvrir une enquête qui a abouti à la découverte du cadavre près du passage à niveau du kerrebroeck.

Mouscron. — *Le crime de la rue des Brasseurs.* — *Les funérailles de la victime.* — L'émotion causée par l'assassinat de la veuve Derucquier est loin d'être calmée. La police et la gendarmerie continuent activement leurs investigations.

Lundi, à 10 heures, ont eu lieu, en l'église paroissiale de St-Barthélemy, les funérailles de M